

Covid-19, le point sur la situation à Annemasse

Lors du rendez-vous vidéo du jour, Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, aborde deux points d'actualité relatifs à la gestion de la crise sanitaire : le début d'un déconfinement progressif et le retour des enfants à l'école. Il aborde également le devoir de mémoire à l'occasion du 8 mai.

Début d'un déconfinement progressif

La semaine prochaine, ce sera le début d'une nouvelle phase qui ne sera pas identique à notre vie d'avant confinement, quelle que soit la couleur de notre département sur la carte présentée par le Premier ministre. Cette phase demandera encore beaucoup de nous tous, de notre capacité d'adaptation et de changement de nos habitudes.

Le sens civique de chacun, dans le respect des consignes sanitaires, nous permettra de retrouver, dans un périmètre certes réduit, une vie sociale et la liberté de circuler.

L'ouverture progressive des services et des lieux publics a été organisée. **A partir de la semaine prochaine par exemple, les parcs et les jardins familiaux rouvriront pour que l'on puisse profiter de moments de respiration.**

Un certain nombre de commerces vont pouvoir ouvrir leurs portes, dans le respect des gestes barrières et de distanciation physique.

Jusqu'au 17 mai, le stationnement restera gratuit en surface et pendant deux heures dans les parkings souterrains.

Les marchés alimentaires et botaniques auront à nouveau lieu les mardi et vendredi place Libération, et le mercredi place du Jumelage. Ils prendront une forme différente, sur une surface réduite et seront adaptés pour assurer la protection de tous.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le retour à l'école

Christian Dupessey rappelle la priorité de la Ville : les écoles n'accueilleront les élèves que si les conditions sanitaires sont parfaitement assurées.

Afin de garantir ces conditions, **l'ouverture des classes est prévue le jeudi 14 mai au matin**, en fonction de la disponibilité des personnels de l'Éducation nationale.

Ne sont concernés pour le moment que les niveaux des **grandes sections de maternelle, CP et CM2**. Ce choix a été fait à partir des recommandations du Ministre de l'Éducation nationale.

Les groupes fonctionneront en **effectifs réduits** pour des raisons évidentes de respect de la distanciation, avec **maximum 10 écoliers par classe**.

Le service de restauration scolaire reprendra quant à lui à partir du lundi 18 mai.

Des courriers ont été envoyés aux parents cette semaine par la Ville et les services de l'Éducation nationale. Avec les directeurs d'écoles, la Ville les tiendra informés des conditions de reprise progressive puis de l'évolution de la situation dans les prochaines semaines.

Cérémonie du 8 mai

Demain 8 mai, nous commémorerons le 75^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Si nous ne pouvons nous rassembler, notamment avec la jeunesse de la ville, **le devoir de mémoire ne peut être confiné.**

Nous le devons à toutes ces femmes et ces hommes qui ont combattu pour notre Liberté et lutté contre l'occupant nazi.

Le Maire d'Annemasse déposera une gerbe au Monument aux Morts au nom des Annemassiens et appelle ces derniers à pavoiser aux couleurs de notre pays, à accrocher le drapeau tricolore aux balcons ou fenêtres.

Dans la crise sanitaire que nous traversons, sans la comparer à la Seconde guerre mondiale, nous pouvons prendre le temps de réfléchir à la grandeur du programme du Conseil national de la Résistance mis en place au lendemain de ces années de guerre et de souffrances, baptisé « Les Jours heureux ». Soyons dignes de nos aînés.

Vous pourrez retrouver les informations régulières et les vidéos sur la page Facebook Annemasse-Officiel ainsi que sur le site internet de la Ville www.annemasse.fr

Les communiqués de presse envoyés seront aussi disponibles dans l' « Espace presse » du site internet (bandeau de bas de page).